



Contact pour les renseignements et les inscriptions :
Isabelle GILBERT, Présidente - Tel : 06 12 65 20 18

SAISON 2024/2025 (du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026)

TYPE DE LICENCE	ADULTES		JEUNES	Licence découverte (du 01/03 au 31/08)**	2 nd CIE
	COMPÉTITIONS	PRATIQUE CLUB			
Cotisation annuelle	88 €	88 €	88 €	44 €	88€
Licence annuelle* (sous réserve FFTA)	81 €	66 €	57 €	22 €	-
Total pour une inscription seule	169 €	161 €	145 €	66 €	88€
Total pour une inscription + tenue de Compagnie***	209 €	201 €	185 €	-	-
Passeport de l'archer	5 €		5 €	-	-
Initiation (avec location d'un arc)	30 €		30 €	-	-
Tenue de Compagnie obligatoire***	40 €		40 €	-	-
Total pour un débutant	244 €		220€	-	-

* Ce tarif tient compte de l'assurance de 0,28€

** Pratique en club jusqu'au 30/06

*** Tarif variable selon disponibilité (taille) / 40€ ou 30€

Réduction pour famille :

- 8 € pour la deuxième personne
- 16 € pour les personnes suivantes

Archers confirmés :

- Reprise de la saison salle le **9 septembre 2025** - Séances d'entraînements :
- - le mardi de **20h30 à 22h00**
- - le mercredi de **18h00 à 22h00**
- - le vendredi de **20h00 à 22h00**
- - le dimanche de **9h00 à 12h00**

Pour des raisons d'organisation, les archers confirmés (jeunes et adultes) ne pourront pas s'entraîner pendant les cours des débutants.

- Possibilité de louer un arc (60€ l'année) pour les 2nd années -

Archers débutants :

- A partir de 11 ans (révolu ou sur la saison)
- 1 questionnaire santé FFTA fourni à l'inscription ou un certificat médical de non contre-indication de la pratique du tir à l'arc en compétition si une réponse OUI ou plus au questionnaire
- **Saison salle**, les cours auront lieu au Gymnase Auguste Delaune (rue des Garonnes) à Sannois le **mardi de 18h30 à 20h30 et/ou le vendredi 18h00 à 20h00 (selon inscriptions)**
- **Saison extérieure**, les cours auront lieu derrière le Palais des Sports Jean-Claude BOUTTIER (rue du Poirier Baron) à Sannois sur le terrain extérieur le **mardi de 18h30 à 20h30 et le vendredi de 18h00 à 20h00, pour tous les débutants**
- Réunion d'information pour les nouveaux adhérents le **vendredi 19 septembre 2025 à 19h00** dans notre Logis, 5 rue Jean Moulin, à Sannois
- Début de l'initiation le **mardi 23 septembre 2025 et le vendredi 26 septembre 2025 (selon répartition)**

Matériel nécessaire à l'initiation (compter en moyenne 75€) :

- Location d'un arc pendant la période de l'initiation contre un chèque de caution d'un montant 300 €
- 8 flèches **marquées sur le tube avec les initiales de l'archer**
- 1 carquois
- 1 palette avec cale
- 1 protège bras
- 1 dragonne de doigt
- 1 élastique d'échauffement
- 2 stylos (bleu ou noir)
- 1 petit carnet
- 1 paire de chaussure fermée à semelle plate
- 1 pantalon uni noir de sport (pas de jean)